

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE42

présenté par
Mme de Lavergne, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 81, après le mot :

« ou »,

insérer le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel